

Combattre les assignations à l'engagement

Stratégies de résistance de journalistes minorisé·es

ELENA LOUAZON
LaPIJ - ReSIC
Université libre de Bruxelles
elena.louazon@ulb.be
ORCID : 0000-0003-1187-2632



Depuis une vingtaine d'années, le secteur du journalisme dans son ensemble a fait de la « diversité » un enjeu, à l'instar d'autres secteurs touchés par une problématique de « représentativité » comme le secteur de la politique, de l'éducation et plus globalement de l'entreprise (Bereni, 2023). Le terme apparaît au début des années 2000 pour désigner « la promotion d'individus au nom de leur appartenance à des groupes discriminés sans préciser le critère de discrimination et/ou de valorisation ethnoculturelle » (Sénac-Slawinski, 2012, p. 45). Souvent critiqué pour son imprécision, son flou, ses usages multiples ainsi que sa dimension « peu contraignante » (Cerrato Debenedetti, 2018, p. 44), le mot « diversité » participe progressivement à imposer un certain cadrage des enjeux d'inégalité et de discriminations en renvoyant à une action positive (Bereni, 2009). Dans le journalisme belge francophone, l'enjeu de la « diversité » s'est tout d'abord cristallisé autour d'un constat : les productions journalistiques proposeraient une image déformée de la société. Diverses études impulsées notamment par les pouvoirs publics via le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel belge (CSA, 2011) ou par des organisations professionnelles comme l'Association des Journalistes Professionnels (AJP, 2007, 2011) se sont attachées à souligner les représentations stéréotypées de certaines catégories de la population, notamment les femmes, les personnes d'origine étrangère, les personnes handicapées (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel [CSA], 2011, 2012, 2013, 2018), les jeunes (Asso-

Pour citer cet article

Référence électronique

Elena Louazon, « Combattre les assignations à l'engagement : stratégies de résistance de journalistes minorisé·es », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], Vol 13, n°1 - 2024, 15 juin - 15 de junho - 15 de junio.
URL : <https://doi.org/10.25200/SLJ.v13.n1.2024.510>



ciation des Journalistes Professionnels [AJP], 2015) et les personnes LGBTQI (Derinöz, 2013). Que ce soit du côté du CSA ou de l'AJP, le terme « *diversité* » est régulièrement employé mais n'est jamais défini explicitement. Implicitement en revanche, la « *diversité* » est définie et évaluée par le CSA -puis à sa suite par l'AJP- comme la représentation proportionnelle de la population selon plusieurs critères de discrimination: « [...] le sexe, l'âge, l'origine, la catégorie socioprofessionnelle et le handicap » (CSA, 2011, p. 5).

Face au constat d'une représentation déformée, émerge au sein des deux institutions l'idée que le manque de « *diversité* » des rédactions serait l'une des causes principales du problème. Dès 2006, le CSA belge postule que : « *La diversité culturelle interne du personnel à plusieurs niveaux constitue la meilleure garantie d'une diversité de points de vue et de sensibilités dans les programmes* » (CSA, 2006, p. 7). À mi-chemin entre constat d'homogénéité de la profession et recommandations faites aux dirigeants des médias, ce présupposé participe ainsi à établir un lien de causalité entre le profil des journalistes et le traitement médiatique proposé, à rebours de certaines représentations que la profession a sur elle-même. Le métier de journaliste repose en effet sur un idéal de désengagement et de distanciation centré autour de la notion d'objectivité (Neveu, 2013), qui constitue une norme professionnelle dominante (Lévêque & Ruellan, 2010). Selon ce mythe professionnel, les journalistes auraient alors la capacité de parler de tout et de tout le monde sans que leur vécu n'influence le traitement de l'actualité (Le Bohec, 2000).

La relative pression mise sur les médias de manière générale et sur les entreprises d'audiovisuel en particulier pour diversifier leurs effectifs marque un « *ancrage utilitariste* » de la « *diversité* » dans le secteur journalistique (Bereni & Jaunait, 2009, p. 6). L'appel à plus de « *diversité* » ne s'inscrit en effet pas -ou pas uniquement- dans une volonté d'égal accès de toutes et tous aux rédactions, mais dans l'idée que la « *diversification* » des rédactions apportera des bénéfices aux structures en place. Cette approche utilitariste de la « *diversité* » préfigure certains des problèmes exprimés dans les recherches sur la « *diversité* » au sein des rédaction. Les études consacrées aux journalistes « *divers-es* » menées à l'étranger montrent en effet que ces personnes rencontrent des difficultés dans leur carrière, malgré cette demande de « *diversité* ». Leurs trajectoires sont marquées par un dilemme : les rédactions attendent d'elles qu'elles produisent une information différente, plus diversifiée, ce qui justifie en partie leur place au sein de la rédaction. Mais en même temps, les normes professionnelles dominantes, qui dévaluent la subjectivité, n'ont pas disparues (Hultén, 2009) et ces journalistes sont fréquemment perçus-es comme moins objectifs-ives par leurs collègues (Tor-

rez et al., 2024). Aussi, pour espérer être reconnu-es comme des journalistes à part entière et évoluer dans leur carrière, les journalistes minorisé-es doivent se plier à ces normes professionnelles en apparence peu compatibles avec le recours au quotidien à un vécu de personnes minorisées comme ressource professionnelle, ce qui les place dans une position paradoxale.

Dans le cadre d'une thèse de doctorat, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de journalistes ou d'ancien-nes journalistes qui appartiennent à un ou des groupes minorisés et exercent ou ont exercé en Belgique francophone. On parle ici de journalistes « *minorisé-es* » dans le but de mettre l'accent sur le processus de minorisation (Guillaumin, 1972) dont ces journalistes font l'objet et ses multiples traductions dans leur vie personnelle comme professionnelle. Les journalistes étaient interrogé-es sur leur articulation entre leur identité professionnelle et leur(s) identité(s) personnelle(s) : leurs motivations à devenir journaliste, leurs conditions d'emploi et de travail ; leur sentiment d'intégration dans leur équipe ; leur capacité à proposer des sujets qui les concernent ; leur vécu de personne minorisée au travail ; leur rapport à la notion d'engagement et surtout leurs représentations de la profession et de ses normes structurantes.

À l'issue d'une analyse des entretiens par codage thématique, il ressort qu'à l'instar des travaux menés à l'étranger, les journalistes de Belgique francophone subissent fréquemment des assignations à l'engagement militant ou une présomption de partialité qui leur attribue un rôle de journaliste engagé-e « *investis à la fois dans l'action militante et dans une carrière professionnelle [...]* », sans que ces personnes ne revendiquent ce positionnement (Lévêque & Ruellan, 2010, p. 15). Les études consacrées à la féminisation des rédactions ont déjà permis de mettre en avant ces phénomènes d'assignation à l'engagement soit le fait « [...] [d'] *attribuer à une personne une place, une fonction, un rôle, et plus particulièrement, attendre qu'elle le performe en se conformant aux attentes sociales construites autour des identités de genre [...]* » (Damian-Gaillard et al., 2014, p. 13). Les enquêté-es rapportent ici principalement deux types d'assignations : l'une, très répandue qui concerne la moitié d'entre elles et eux, consiste à remettre en cause de manière plus ou moins explicite la capacité des journalistes à faire preuve d'impartialité, du fait de leur vécu. L'autre, moins courante, consiste à présumer que la personne est particulièrement experte de certaines thématiques et lui attribuer ou lui refuser le traitement de ces thématiques (Pritchard & Stonbely, 2007). Dans ce cas de figure, qui concerne environ un quart des journalistes interrogé-es, les personnes font l'objet d'une présomption de compétence ou d'incompétence (Belhadj, 2006) directement liée à leur vécu (Bereni & Noûs, 2020).

On s'intéresse ici à la spécificité des assignations à l'engagement subies par les journalistes minorisé-es -assignations justifiées par des discours autour de la déontologie et du professionnalisme- et plus particulièrement aux multiples modes de résistance développés par les journalistes. Il s'agit ainsi de voir comment les journalistes minorisé-es qui subissent une assignation à l'engagement investissent et organisent leur rôle de journaliste, mais aussi de s'intéresser à leurs multiples manières de résister à ces assignations en articulant ou non leur identité professionnelle à leur vécu de personne minorisée. Dans un premier temps, on s'intéresse à la forme que prennent ces assignations, les contextes dans lesquelles elles se manifestent ainsi qu'aux conséquences sur les personnes qui les subissent. Dans un second temps, à la manière dont les journalistes qui subissent ces assignations y répondent, produisant ainsi un ensemble de stratégies et de discours pour défendre leur professionnalisme.

METHODOLOGIE

Soixante-et-un·e journalistes ont été interrogé·es entre mars 2022 et décembre 2023 dans le cadre d'une recherche de doctorat. Les personnes interrogées sont ou ont été journalistes dans une rédaction de Belgique francophone et appartiennent à un ou des groupes minorisés. Elles ont été recrutées par liens d'interconnaissance puis via la méthode boule de neige, complétée d'un appel à participation publié par l'Association des Journalistes Professionnels et d'affiches collées dans des lieux de socialisation LGBTQI. Tous les types de médias sont représentés et les entretiens ont duré en moyenne 2h19. Huit personnes avaient quitté la profession lors de l'entretien, trois personnes l'ont quittée par la suite. Trente répondant·es sont des journalistes racisé·es, vingt-six des journalistes LGBTQI et cinq personnes se reconnaissent dans les deux catégories. La parité de genre est respectée puisque trente-et-une sont des femmes et trente sont des hommes, bien que la répartition de genre soit inégale au sein des groupes « Journalistes LGBTQI » et « Journalistes racisé·es ».

Au-delà de leur vécu de personnes minorisées, les journalistes interrogé·es divergent du profil-type des journalistes belges par plusieurs aspects. Les personnes interrogées sont beaucoup plus jeunes : 34,5 ans en moyenne, contre 46,4 ans pour le groupe professionnel dans son ensemble (Libert et al., 2023, p. 13). Elles sont également plus fréquemment issues des classes populaires : dans le groupe étudié c'est le cas d'un tiers des répondant·es contre un quart des journalistes (AJP, 2013, p. 26). En revanche elles apparaissent plus diplômées : la totalité est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, en journalisme pour cinquante-trois répondant·es, et seules 13% (soit huit personnes) sont passées par l'enseignement su-

périeur non-universitaire, contre 25% dans le groupe professionnel dans son ensemble (Libert et al., 2023, p. 16). C'est au niveau de leur statut d'emploi que l'une des plus grosses différences apparaît. Ils et elles déclarent beaucoup moins travailler sous un statut salarié : alors que 75% des journalistes belges sont sous contrat à durée déterminée ou indéterminée (Libert et al., 2023, p. 22), ce n'est le cas que 59% des journalistes interrogé·es. Ils et elles sont par ailleurs 36% à travailler en tant que *freelance*, contre 25% dans la profession dans son ensemble (Libert et al., 2023, p. 22). Seules cinq personnes occupent une position d'encadrement.

Pour des raisons de protection de l'anonymat, certaines informations sur les journalistes ne peuvent être rapportées individuellement car elles rendraient les répondant·es trop reconnaissables, en particulier leur âge, ainsi que leur type de média. Ils et elles sont désigné·es par la lettre J suivie d'un chiffre qui correspond à l'ordre dans lequel les entretiens ont été réalisés.

DES ASSIGNATIONS JOURNALISTIQUES

Contrairement au postulat du CSA et de l'AJP, il apparaît dans des travaux de recherche menés à l'étranger que la présence de personnes minorisées dans une rédaction n'a pas d'incidence directe sur le contenu de l'information proposée, ou pour le dire autrement, que la présence de journalistes minorisé·es n'accroît pas le nombre de « sujets minorités » (Meyers & Gayle, 2015 ; Nishikawa et al., 2009 ; Shafer, 1993). Loin de bénéficier d'une présomption de compétence, comme les discours de valorisation de la « diversité » pourraient le laisser supposer, ils et elles sont exposé·es à une remise en cause de leur impartialité et une présomption d'engagement militant.

Plusieurs études soulignent aussi que le cadrage de la « diversité » comme un enjeu purement démographique dans les rédactions n'a pas poussé le groupe professionnel à mener une réflexion sur les rapports de pouvoir qui se déploient au sein des rédactions, ni sur ses pratiques professionnelles (Alamo-Pastrana & Hoynes, 2020). Ce sont pourtant les routines même de production de l'information (Hultén, 2009) et les normes professionnelles (Clark, 2014) qui sont dénoncées par les journalistes minorisé·es comme des freins à un meilleur traitement de l'actualité. Selon ces journalistes, ces pratiques, routines et normes professionnelles sont imprégnées d'une vision du monde masculine et blanche, voilée derrière la revendication de l'objectivité (Alwood, 1996 ; Johnston & Flamiano, 2007 ; Meyers & Gayle, 2015 ; Schmidt, 2023). Tenter d'en sortir, c'est devoir réaliser du travail supplémentaire pour se constituer un carnet d'adresse différent, faire entendre à l'antenne des voix, des idées et des

propos autres (Garbes, 2021 ; Meyers & Gayle, 2015). Pour conserver de bonnes relations et ne pas être vu·es comme engagé·es, les journalistes semblent ainsi plutôt avoir intérêt à ne pas s’impliquer dans le traitement médiatique de leur communauté (Wilson II, 2000).

Les journalistes rapportent également que les rapports sociaux de genre, de race et de classe sont toujours particulièrement structurants au sein de rédactions. Plusieurs études menées en Belgique francophone vont dans le sens de ces travaux, et montrent des rédactions caractérisées par une ambiance masculine faite d’assignations professionnelles genrées, de comportements sexistes, de harcèlement et d’une « féminisation enrayée » du journalisme (Le Cam et al., 2021). En Belgique francophone, la profession apparaît exercée en grande majorité par des hommes, diplômés, issus de milieux aisés. Ces études décrivent par ailleurs un groupe professionnel peu diversifié : environ 17% des journalistes déclarent appartenir à un groupe minorisé tandis que les femmes représentent seulement un tiers de la population des journalistes (Libert et al., 2023). Mais dans un contexte professionnel susceptible de revendiquer un *ethos* de la non-discrimination en raison du milieu socio-économique et du niveau de diplôme de ses membres (Douglas, 2022), l’expression de ces discriminations se fera de manière voilée, normative ou indirecte et difficiles à dénoncer (Colisson, 2023 ; Hultén, 2009 ; Lima Porto & Alves Feitosa, 2017).

Pour cette raison, analyser les assignations ne peut se limiter à la prise en compte de manifestation claires d’expressions racistes, sexistes et/ou LGBTphobes, mais revient plutôt à analyser des formes de discriminations banalisées, du quotidien (Essed, 1991), dans lesquelles s’inscrivent les assignations à l’engagement. Les travaux consacrés aux femmes journalistes montrent qu’elles font plus particulièrement l’objet d’une présomption de partialité : on les soupçonne à la fois de ne pas être capable d’être objectives, mais également d’utiliser leur métier pour défendre un engagement personnel (Damian-Gaillard et al., 2021). Il en va de même pour les journalistes minorisé·es interrogé·es dans le cadre de cette recherche : un peu plus de la moitié des enquêté·es disent subir ou avoir subi des assignations à l’engagement. Pourtant, sur les 61 journalistes répondant·es, peu témoignent d’un engagement politique ou social : aucun·e ne se dit membre d’un parti politique ou d’un syndicat, seul·es deux sont membres d’associations politiques sans lien avec le journalisme, trois militent au sein de collectifs informels et douze sont membres d’une association en lien avec le journalisme (dont sept répondantes sont membres d’au moins une association qui œuvre pour l’égalité et la « diversité » dans les médias, qu’il s’agisse de l’association pour la Diversité et l’Inclusion dans les Médias, l’Association des Journalistes LGBTQIA+, l’Association des journalistes anti-racistes et racisé·es, ou de Prenons La Une). Ils et elles appa-

raissent ainsi moins engagé·es que les journalistes qui ont répondu à l’enquête *Portrait des journalistes Belges en 2023* (Libert et al., 2023), puisqu’un plus d’un tiers des répondant·es se déclare membre d’un syndicat ou d’une association professionnelle (hors AJP).

On s’intéresse ici plus particulièrement aux assignations qui visent à douter ou remettre en cause la capacité d’un·e journaliste à être neutre du fait de son vécu de personne minorisée, mais aussi aux conséquences de ces assignations sur les autres journalistes, qui y assistent.

Des assignations émises dans un contexte journalistique

Les assignations que les personnes minorisées interrogées rapportent relèvent rarement de propos ouverts et manifestes ou d’attentes stéréotypées clairement exprimées mais plutôt de propos et d’actes plus subtils, parfois tournés comme des blagues, ce qui les rend difficiles à dénoncer. Il ressort des entretiens que les moments de discussion autour d’enjeux journalistiques ou qui semblent toucher à première vue à l’éditorial sont particulièrement propices à l’expression de ces assignations. Elles se réalisent souvent dans des moments clés : les propositions de sujets formelles ou informelles, les conférences de rédaction, les distributions de sujet entre les journalistes, la définition de l’angle et des sources, les discussions après publication. Plus précisément, c’est dans un premier temps la proposition de sujet ou l’angle proposé pour traiter une thématique qui va faire l’objet d’une assignation au militantisme et rencontrer une forte résistance à la fois de la part des collègues, mais surtout de l’encadrement. Elle se traduit par une remise en cause de la pertinence du sujet, un refus de le traiter, ou parfois par des formes de moquerie. Dans les entretiens, ce sont les sujets qui concernent les femmes de manière générale, les personnes LGBTQI, les minorités racisées, les sujets en lien avec l’Islam ainsi que, de manière globale, la thématique des migrations, et plus rarement les sujets en lien avec l’écologie. Ces thématiques sont ainsi perçues comme intrinsèquement engagées :

Les femmes de ma rédac, elles sont toutes épuisées. Elles en ont marre de se prendre les mêmes refus sur les mêmes sujets. Dès que ça concerne les femmes, tu es obligée d’arrondir les angles et dire « Les femmes, c’est quand même plus de la moitié de la population mondiale ». Il y a une stigmatisation de ces sujets. Tu dois passer par des raccourcis comme ça pour essayer de faire comprendre que traiter un sujet sur les violences faites aux femmes, c’est pas être militant. (J11, Journaliste queer et racisée, août 2022)

Les journalistes ont toutes et tous observé ce processus de conversion de certaines thématiques en sujets intrinsèquement engagés. Une demi-douzaine de journalistes interrogés -exclusivement des hommes- adhère d'ailleurs à ce discours. De fait, comme le souligne la journaliste dans l'extrait ci-dessous, afficher un intérêt pour ces thèmes peut fortement faire peser sur les journalistes qui les portent une accusation de partialité :

Tout ce qui n'est pas blanc, hétéro, cis, n'est pas considéré comme universel et ça devient engagé d'en parler. Si tu te positionnes à l'encontre de ça, tu vas à l'encontre de l'ordre établi et on va commencer à te dire que tu es de gauche. Ton existence même va déjà à l'encontre de leur universalité. (J9, Journaliste lesbienne, juillet 2022)

Cette accusation ne se limite pas aux journalistes qui appartiennent à des groupes minorisés, comme de nombreux travaux de recherche consacrés aux femmes journalistes et aux journalistes spécialisé-es dans l'environnement et les sujets sociaux l'ont déjà montré (Beaulieu, 2019 ; Comby, 2009 ; Lévêque, 2000 ; Ruffio, 2022). En revanche, il apparaît dans le cas des journalistes interrogé-es que leur vécu et le ou les groupes auxquels ils et elles appartiennent ou auxquels ils et elles sont assigné-es peut devenir un signe de partialité mobilisé à leur encontre. Ainsi, dans un premier temps, les arguments déployés contre le traitement de ces sujets ou ces angles s'inscrivent dans un registre journalistique. Le public-cible du média est présumé éloigné de ces thématiques et plus encore non-concerné, via digital metrics and encounters on social media, il est également envisagé comme trop conservateur pour être touché par ces enjeux et susceptible d'interrompre sa consommation du média si ces sujets sont évoqués. Les sources sont dépeintes comme trop engagé-es, donc incapables d'avoir une parole mesurée dans le cadre d'un traitement de l'actualité équilibré entre différentes opinions, elles porteraient une parole extrêmement minoritaire qui ne serait pas représentative d'un enjeu de société, et s'inscriraient par ailleurs dans des logiques communautaires non-concernantes pour le reste de la population. Enfin, dans une logique commerciale affirmée, les personnes concernées par ces sujets seraient trop peu nombreuses, il ne serait dès lors pas rentable de s'y intéresser.

Des assignations aux conséquences multiples

Mais dans un second temps, les arguments utilisés pour s'opposer au traitement médiatique de ces thématiques peuvent se concentrer plus directement sur le ou la journaliste. Souvent émises pour la première fois dans le cadre de débats éditoriaux, les assignations

à l'engagement ne s'y limitent pas et prennent la forme de blagues, provocations et moqueries collectives banalisées parfois quotidiennes, comme exprimé par ce journaliste.

Au sein de [mon média], on me dit que je suis «le wokiste de service». On m'appelle «le wokiste» parce que je fais des remarques par rapport aux termes utilisés, je suis assez attentif aux mots utilisés, à avoir une diversité dans les personnes interrogées, dans les sujets proposés. Ils ont vraiment du plaisir à me provoquer sur des sujets féministes, sur des sujets LGBTQIA+, à lancer des petites phrases, des petites blagues. (J6, Journaliste gay, juin 2022)

Si ce type de propos ne concerne pas l'ensemble des journalistes interrogé-es, il faut souligner que plus de la moitié des soixante-et-un-e répondant-es a, à un moment de sa carrière, fait l'expérience d'une assignation à l'engagement exprimée parfois très explicitement. Ces moments participent à assigner les journalistes qui en sont victimes à une position de journaliste « engagé-e » ou « militant-e » au sein de leur rédaction, dans un contexte professionnel qui dévalorise l'engagement ou l'expression de soi et revendique la « neutralité » (Lévêque & Ruellan, 2010 ; Neveu, 2013). Pour les journalistes concerné-es, notamment les plus récemment entré-es dans le métier, ces assignations sont vécues comme une remise en cause de leur professionnalisme :

Quand j'ai commencé, c'était difficile parce que je me remettait en question en me disant «je n'ai peut-être rien compris et peut être que j'ai besoin encore de maturité pour comprendre comment on fait du journalisme». [...] On se heurte souvent au fait que les managers sont beaucoup plus vieux et qu'ils ne voient pas ça comme un réel enjeu déontologique. Ils voient plutôt ça en mode «Ils n'ont pas encore compris ce que c'était le journalisme», alors que nous, on a compris ce que c'était le journalisme, et on se dit «c'est de la merde», on veut faire autre chose. Et eux ils te traitent de militante et ils remettent en question, du coup, ta neutralité de journaliste. (J11, Journaliste queer et racisée, août 2022)

Comme explicité par cette journaliste, les remises en cause sont la source de doutes pour les journalistes qui subissent une assignation à l'engagement. Dans le cas de cette dernière, il a fallu attendre l'accès à un poste de journaliste titulaire dans son média pour que ces doutes soient dissipés, d'autant qu'il a été clairement exprimé par son encadrement que son vécu de jeune femme racisée constituait l'une des raisons de son embauche et un élément que son entreprise

valorisait. Dès lors, la conversion de son vécu en une ressource professionnelle a participé à développer chez elle un sentiment de légitimité qui lui a permis de contester et délégitimer les discours professionnels tenus par ses collègues qui la qualifiaient de militante.

L'existence au sein des rédactions de ces pratiques d'assignations de certains sujets et de certaines personnes, de manière répétée et quotidienne, a des effets sur les journalistes qui en sont l'objet mais aussi sur les personnes qui en sont témoin. Parmi les personnes enquêtées, un peu moins de la moitié dit ne pas avoir subi directement d'assignation qu'elles soient explicites ou implicites. Mais, interrogé-es sur leur volonté et leur capacité à proposer des sujets qui les concernent personnellement, une vingtaine de personnes évoquent une crainte de subir cette assignation et ses conséquences :

J'ose pas, j'ai pas envie d'avoir cette étiquette-là de « militante LGBT ». Alors que j'ai une meilleure connaissance par exemple sur la PMA, ou les sujets féministes et tout. Mais quand je suis arrivée, ma cheffe c'était une journaliste qui défendait beaucoup ces questions-là. Et elle était vraiment catégorisée comme la journaliste qui ne va proposer QUE des sujets féministes et tout... J'ai pas envie de vivre la même chose. Dans ma rédaction, toutes celles qui défendaient ces sujets-là ne sont plus là aujourd'hui. (J47, Journaliste lesbienne, août 2023)

On constate dans les propos d'une quinzaine de journalistes un vécu en rédaction marqué par un état d'hypervigilance et d'hyper-contrôle permanents, liés à la crainte -par anticipation- d'être victimes d'assignations et de violences. Ce « stress minoritaire » (Brooks, 1981 ; Meyer, 2003), lié à une exposition régulière et prolongée aux discriminations ainsi qu'à la crainte d'en être victime, est induit par l'ensemble des expériences de la vie, dont celles du travail, et mène à une adaptation de soi permanente pour éviter le stigmate (Rault & Trachman, 2023). En résulte, pour ces journalistes qui n'ont pas personnellement connu d'assignations mais qui craignent d'en subir, la mise en place des pratiques d'auto-censure, à la fois dans leur manière d'interagir et d'exister dans les rédactions ainsi que dans leur manière de prendre position ou non sur certains sujets :

Je prépare vachement en amont comment je vais pitcher le sujet. Je ne mens pas, mais j'évite... Tu dis le mauvais mot, le sujet il pète. Par exemple, là, j'ai commis l'erreur de mettre le mot « féminisme » dans l'un de mes mails, « Visite d'architecture féministe ». J'ai vu la tête de l'assistant de rédac se décomposer quand il a reçu mon mail, j'ai compris qu'il ne l'avait pas

transféré. Du coup j'ai appelé le chef le lendemain et là j'ai pas parlé de féminisme. J'ai parlé de « visite pour mettre à l'honneur la part des femmes en architecture » etc. Et il était là, « c'est super, on va envoyer une équipe ! ». Aussi, je ne vais jamais liker des trucs féministes sur les réseaux sociaux pour rester un peu undercover. (J52, Journaliste racisée, octobre 2023)

Comme on le voit avec cette journaliste, l'autocensure constitue une charge de travail supplémentaire, qui vise à réussir à faire accepter certains sujets tout en évitant de subir une assignation à l'engagement. Pour d'autres journalistes, cette démarche d'autocensure passe également par s'éloigner au maximum des manières d'être et d'agir attendues de son groupe minorisé. Cela consiste par exemple à subvertir la manière dont ils et elles sont perçus-es en travaillant notamment sur leur habillement, leur manière de s'exprimer, de se tenir (Kanuha, 1999) :

Dans cette rédaction, les gens ne sont pas nécessairement en costume cravate, mais il y a quand même un certain... Tu peux vite passer pour un gauchiste. Et je n'avais pas envie de ça. J'avais envie de m'intégrer au truc. Je m'habillais vraiment de façon la plus neutre possible, la plus straight possible. Je mettais un soutien-gorge, alors que ça faisait des années que je n'en mettais plus, je ne mettais pas de vêtements trop larges, je mettais des slims de meuf. Je pense que même une meuf pas hétéro, elle m'aurait pas vue. (J21, Journaliste queer, janvier 2023)

Les pratiques décrites en entretien s'apparentent à des tentatives de « passing » dont les journalistes sont très conscient-es : il s'agit pour elles et eux d'adopter les codes du groupe dominant afin de s'en rapprocher mais aussi de ne pas être assimilé au groupe dominé (Clair et al., 2005). Historiquement le terme désignait le vécu de personnes afro-américaines qui se faisaient passer pour blanches à l'époque de la ségrégation (Brun, 2021). Avec le temps, le sens du concept de « passing » s'est élargi évoquer les expériences d'autres groupes minorisés, avec un usage particulièrement répandu chez les personnes trans (Beaubatie, 2019). Dans le cas des journalistes interrogé-es, l'espoir est d'éviter tout soupçon de partialité mais aussi d'« [accéder] à des droits et rétributions (matériels et symboliques) inaccessibles depuis la catégorie initiale d'assignation » (Bosa et al., 2019, p. 6). Dans certains cas, ces pratiques de passing vont jusqu'à éviter toute interaction avec les autres personnes minorisées de leur rédaction. Ces évitements ont des conséquences indirectes sur le traitement médiatique, puisqu'évoquer des sujets liés à son vécu est perçu par les journalistes comme pouvant mettre à mal ces coûteuses stratégies de *passing*.

RÉAGIR AUX ASSIGNATIONS, DÉFENDRE SON PROFESSIONNALISME

À travers ces assignations à l'engagement ou ces accusations de partialité, c'est le professionnalisme de ces journalistes qui est remis en cause (Ruellan, 2007). Pour les journalistes qui en sont victimes, l'enjeu est de parvenir à les contrer sans tenir des discours ou adopter des positions de défense qui pourraient être vus comme militants. Trois stratégies principales, qui ne s'excluent pas mutuellement, se dégagent des entretiens. Une première stratégie consiste à s'approprier les assignations voire à les provoquer dans le but de convertir son vécu en expertise ; une seconde stratégie consiste à renverser l'accusation de partialité et de militantisme en se réappropriant les discours professionnels autour de la déontologie et de l'éthique journalistique ; une troisième stratégie consiste enfin à porter un discours très critique sur les normes structurantes du journalisme pour invalider les reproches formulés à partir de ces mêmes normes.

Accepter les assignations et convertir son vécu en expertise

Une douzaine de journalistes interrogé-es ont, à un moment de leur carrière, tenté de faire reconnaître un savoir-faire autour de certaines thématiques, lié à leur vécu. Une manière de répondre aux accusations d'engagement s'inscrit dans cette logique et vise à retourner l'assignation à son profit, à tenter de valoriser son vécu comme une ressource. De manière plus ou moins consciente, ces journalistes reprennent à leur compte l'idée énoncée par le CSA et l'AJP selon laquelle le vécu des journalistes peut influencer le contenu médiatique vers plus de « diversité ». Ils et elles tentent ainsi de faire de leur « diversité » une compétence supplémentaire. Ces journalistes s'inscrivent dans des logiques de « réalisme identitaire » (Bereni, 2023) et tentent de faire de leur vécu un « attribut qualifiant » (Bereni & Noûs, 2020), sur un marché professionnel qui n'a pas explicitement ce type de lecture des caractéristiques individuelles, et dont les normes structurantes apparaissent plutôt en faire un « attribut déqualifiant ». Cette approche est mobilisée avec l'espoir d'obtenir à moyen terme une forme de rétribution professionnelle liée à cette opération de conversion de son vécu. Ainsi, pour ces journalistes, bénéficier d'une « présomption de compétence » (Belhadj, 2006) pour traiter de certaines thématiques ou interagir avec certains publics est bien vécu comme une assignation, mais une assignation qu'ils et elles choisissent d'accepter :

Quand on parle d'Afrique, je suis le consultant Afrique, on vient me demander. Dans l'ensemble je fais le maximum pour que ça ne soit pas mal traité, c'est à dire qu'on ne confonde

pas la Somalie avec les violences islamistes au Mali. Ça c'est le racisme des rédactions, c'est un racisme poli : tu es le renvoi de service, mais on ne va pas le dire de manière frontale, ça va être des petites remarques, des petites blagues et puis ce rôle d'expert Afrique. (J13, Journaliste racisé, septembre 2022)

Au nom, souvent, d'une volonté de contribuer à améliorer le traitement médiatique de thématiques qui leur tiennent à cœur, ces journalistes choisissent d'accepter les sollicitations de leurs collègues, de faire de la pédagogie, d'offrir leur expertise, de partager leur carnet d'adresses, leurs compétences de traduction, voire de vérifier le contenu d'un sujet avant publication. En « mettant au service de [leur] cause professionnelle des ressources a priori stigmatisantes » (Lévêque & Ruellan, 2010, p. 15) à l'instar des journalistes sociaux du XX^{ème} siècle, ces personnes tentent de convertir leur vécu en une ressource professionnelle. Il arrive cependant très fréquemment qu'elles ne signent pas le sujet, ce qui invisibilise leur rôle dans sa réalisation. Il s'agit là d'une forme de travail gratuit, qui rajoute à ces journalistes des missions ponctuelles non-reconnues, chronophages non-rémunérées et seulement partiellement visibles (Simonet, 2018). Certain-es se positionnent alors très directement en « consultant-e » sur certaines thématiques dans le but d'affirmer une expertise pour leur bénéfice professionnel. Avec pour volonté de se créer un monopole plus ou moins formalisé autour d'une thématique particulière, sujette à provoquer des assignations, ils et elles proposent régulièrement des sujets, sensibilisent activement au quotidien leur entourage professionnel, reprennent systématiquement leurs collègues en cas de termes inexacts, faux, offensants ou d'angles discriminants, voire éditent des passages entiers de leurs productions sans en demander l'accord. Cette approche les expose très fortement en retour à des assignations à l'engagement ainsi qu'à des situations de conflictualité ouverte, mais cela contribue en retour à les identifier comme des expert-es de leur domaine, à l'instar de ce journaliste :

Souvent on me dit que je suis un «wokiste». C'est un peu pour rire mais c'est dur parfois. On me dit «oui, mais toi, t'es engagé là-dedans». Mais typiquement, on a fait une émission sur une personne non-binaire, et mes collègues ont mis «artiste transsexuel» sans savoir qu'ils merdaient. Le lendemain j'ai appelé pour dire «Écoutez, ça arrive. Mais quand vous avez des sujets comme ça et quand vous avez un doute : appelez-moi». C'est des enjeux trop importants. J'essaie de me placer dans ce rôle de vérification et j'ai déjà montré que là-dessus...et donc les gens me font assez confiance. Je

donne de mon temps pour ça. (J16, Journaliste gay, septembre 2022)

Comme ce journaliste le souligne, cette stratégie participe à aggraver les assignations à l'engagement, mais elle leur octroie également une position à part et participe à leur reconnaître une expertise (Beaulieu, 2019). Un usage genré de cette stratégie semble toutefois apparaître : si près de la moitié des journalistes interrogé-es rapportent avoir été un jour sollicité-e en tant « qu'expert-e de soi », toutes et tous n'ont pas accepté ce rôle ou tenté de le faire fructifier. La quasi-totalité des personnes qui rapportent mettre en place cette stratégie de conversion de leur vécu sont des hommes. Ils apparaissent comme la population la plus encline à tenter de retourner à leur profit les assignations, quelle que soit leur caractéristique minorisée : plusieurs hommes journalistes, surtout -mais pas uniquement- des journalistes gays, rapportent des formes déjà avancées de reconnaissance de leur vécu comme une compétence qui se traduit par des opportunités professionnelles : attribution d'une chronique, présentation d'une émission ou encore accès à un poste d'encadrement dans le service qui prend en charge les thématiques de société.

Du côté des femmes, quel que soit le groupe minorisé, les stratégies de conversion de leur vécu sont très rares car elles impliquent une affirmation de soi et de son identité de personne minorisée comme condition première, qui dissuade la quasi-totalité des femmes interrogées. Au sein du groupe des journalistes LGBTQI, les femmes lesbiennes, bies ou *queer*, dont il faut noter que seules sept sur les quatorze interrogées sont *out* au travail (pour treize journalistes gays *out* sur dix-sept), ne peuvent ni mettre en place cette stratégie ni en bénéficier, car elles tendent à refuser au maximum d'être visibles en tant que personne LGBTQI au travail et voient dans le fait de traiter des thématiques LGBTQI une sorte de *coming-out* implicite. Il faut noter que les quatre journalistes gays qui ne sont pas explicitement *out* n'adoptent eux pas cette position d'évitement des sujets et ont au contraire tendance à en réaliser de manière irrégulière.

Concernant le groupe de journalistes racisé-es, là encore les femmes apparaissent éviter plus que les hommes de mettre en avant leur vécu de personne minorisée. Mais au contraire du groupe journalistes LGBTQI, la différence de genre apparaît moins marquée. En effet, pour environ la moitié des journalistes racisé-es interrogé-es, hommes comme femmes, la présomption de compétence à parler de certaines thématiques est très régulièrement accueillie comme une assignation racialisante qu'ils et elles refusent (Mazouz, 2020), ce qui n'est pas le cas des journalistes LGBTQI, qui rapportent presque systématiquement accepter de

traiter des thématiques qui les concernent lorsqu'ils et elles sont sollicité-es. Les journalistes racisé-es vont pourtant bien souligner la plus-value potentielle que leur vécu pourrait apporter et revendiquent une plus grande maîtrise de certains sujets directement liée à leur vécu. Mais ils et surtout elles craignent de subir des formes de profilage racial dans l'attribution des sujets (Pritchard & Stonbely, 2007), qui cantonneraient les personnes minorisées à certaines thématiques, en opposition à une vision du professionnalisme qui passe par la capacité à parler de tout de manière détachée (Hanitzsch et al., 2011) :

Moi je refuse de traiter les sujets liés au «vivre ensemble», c'est un collègue qui fait ça, parce que je leur ai dit texto quand je suis arrivée, tout ce qui concerne la diversité culturelle, etc., je leur ai dit «moi je ne suis pas l'arabe de service, donc c'est pas la peine de me demander». Mais stratégiquement, le gars qui fait ça, ils l'ont placé juste à côté de moi parce qu'en fait je lui donne tous les contacts. Je l'alimente, d'une certaine façon. (J37, Journaliste racisée, mai 2023)

Conscient-es que les assignations relèvent souvent de collègues qui pensent bien faire en présumant de leur intérêt et leur capacité à traiter certains sujets, dans la continuité des discours institutionnels tenus par le CSA et l'AJP, les journalistes minorisé-es craignent cependant d'aboutir à une division silencieuse du travail au sein des rédactions, qui verrait les « sujets minorités » n'être traités que par des personnes concernées (Douglas, 2022), dans un contexte où ces sujets sont encore perçus comme intrinsèquement militants. Ce rejet de l'assignation et de l'auto-assignation, manifesté par la majorité des journalistes racisé-es, rend de fait impossible toute stratégie de valorisation professionnelle de son vécu, bien que quelques hommes de ce groupe y consentent et aient pu se dégager des opportunités professionnelles.

Utiliser la déontologie à son profit

L'absence de stratégies de valorisation de son vécu ne signifie pas pour autant que les personnes ne subissent de manière régulière des assignations à l'engagement. On l'a vu, les accusations de partialité voire de militantisme débutent souvent dans des contextes qui se veulent journalistiques, et impliquent des accusations plus ou moins explicites de non-respect de la déontologie journalistique. Ce contexte spécifique pousse une partie des journalistes qui en sont l'objet à tenter de défendre leur professionnalisme en mobilisant en retour des discours professionnels autour d'une éthique et d'une déontologie réappropriées (Beaulieu, 2022). Ainsi, plusieurs journalistes évoquent spontanément en entretien leur connaissance approfondie

des codes de déontologie, de leurs cours consacrés au sujet, des diverses chartes, pour souligner leur professionnalisme par le respect de ces textes. Les personnes qui ont recours à ce type de stratégies se disent encore plus précautionneuses sur les sources mobilisées, la manière de les citer, les chiffres évoqués et estiment fournir un travail de vérification encore plus poussé, pour ne pas subir de remise en cause. La déontologie est ici mobilisée par les journalistes au premier degré, c'est-à-dire comme un « *ensemble de règles que se donnent les membres d'un groupe professionnel pour codifier leurs pratiques* » (Bastin, 2018, p. 51).

Je parlais d'un sujet avec mon chef et il me dit «il faut être neutre», je lui ai dit «mais est-ce qu'il y a un article ou tu peux me reprocher de n'avoir pas été neutre ? Est-ce que tu peux citer quelque chose dans mes articles qui ne respecte pas le Code de Déontologie ?». Et c'est quand même grave, parce que t'es pas journaliste si on te dit ça, quoi ! Et c'est là que je me suis vraiment réapproprié ce Code de déontologie, parce qu'en vrai, il n'y a pas «neutralité» dedans. Il n'y a pas «objectivité» dedans. Et je le sais, je peux le dire, je le connais mieux que ces gens-là. Ça m'a permis de gagner en confiance, parce que je sais qu'il est avec moi. (J5, Journaliste racisée, avril 2022)

Mais comme les propos de cette journaliste le laissent entendre, cette connaissance approfondie souligne plutôt un usage au second degré de la déontologie, c'est-à-dire la déontologie comme un élément majeur de distinction du journaliste et de son professionnalisme, mobilisable en réponse aux critiques (Grevisse, 2003 ; Tuchman, 1972). En ce sens, on observe chez une partie des journalistes interrogé-es des pratiques de légitimation de leur professionnalisme à travers la revendication de la déontologie, cette fois-ci prise comme un « discours identitaire » (Ruellan, 2011, p. 17) qui a déjà été observé dans des travaux consacrés aux femmes journalistes (Wiik, 2010). Celles-ci apparaissent mettre en avant plus fortement leur identité professionnelle et leur neutralité comme un capital symbolique dont les hommes n'ont pas/plus besoin pour gagner leur légitimité. Il apparaît d'ailleurs, dans le cadre de cette recherche, que cette stratégie est surtout l'apanage des femmes, et en particulier des femmes racisées. En connaissant parfaitement le contenu des codes de déontologie et la jurisprudence récente en la matière, ces journalistes cherchent à déplacer les accusations dont elles sont l'objet d'un terrain idéologique vers un terrain déontologique, et casser ainsi les assignations à l'engagement avec un argument d'autorité :

Mon chef me dit « ouais, mais on sait pas encore si c'est un féminicide, c'est à la justice d'en

juger et tout ». Je dis «bah non... tu sais qu'il y a un livret de l'AJP qui traite de ça. La femme a été assassinée par son ex, de facto c'est un féminicide, il a admis qu'il l'avait tuée». Et là, il m'a dit «ouais mais si on écoute les féministes, il faudrait faire ci ou ça, on n'est pas un média militant». Je lui ai dit «écoute si tu veux, on va regarder ensemble le livret de l'AJP, qui met des études de cas et tout». J'avais mes réflexions, mais je préfère sortir un argument d'autorité qui n'est pas le mien pour me défendre, parce que comme ça on me discrédite pas, tu vois. L'AJP fait autorité quand même au niveau déontologique. Donc je suis allée le chercher en ligne, en PDF, je l'ai envoyé...il l'a même pas lu. (J14, Journaliste queer, septembre 2022)

Il faut souligner que cette stratégie ne se retrouve pas dans tous les pays qui ont fait l'objet d'études sur les journalistes minorisé-es en rédaction et semble particulièrement poussée en Belgique francophone. De fait, elle dépend beaucoup du degré d'institutionnalisation et de légitimité accordée au Conseil de presse de chaque État, ainsi que de la nature des discours tenus par l'institution. Dans plusieurs pays, dont la Belgique francophone, il est observé une prise en compte croissante des problématiques de « diversité » et d'égalité par le Conseil de Déontologie (Rotili, 2022) ainsi que la production d'une jurisprudence sur le traitement médiatique de ces questions (Conseil de Déontologie Journalistique [CDJ], 2016, 2021). L'existence de ce type de documents participe à faire d'un traitement médiatique juste des questions de « diversité » un enjeu déontologique à part entière (Rotili, 2022). Pour les journalistes, ces documents constituent alors une manière de répondre aux critiques de leurs collègues en se plaçant, elles, du côté de la déontologie et en les renvoyant, eux, à leur manque de professionnalisme.

Dénoncer le socle épistémologique du journalisme

En relative opposition à la stratégie qui consiste à se réapproprier les discours sur le professionnalisme autour de la déontologie, une troisième approche observée consiste à refuser radicalement de répondre aux accusations de militantisme en questionnant voire en invalidant les normes professionnelles qui permettent de formuler ces assignations. Les journalistes concerné-es par cette approche expriment un regard critique et parfois dévalorisant sur certaines normes déontologiques et éthiques ainsi que certaines pratiques professionnelles. Ainsi, les journalistes qui mobilisent cette stratégie se caractérisent par une tendance à critiquer fortement la prétention journalistique à chercher « LA vérité », à revendiquer une position totalement objective et

à mettre en avant l'existence de faits préexistants à leur observation :

C'est quoi être objectif dans un monde qui est structurellement raciste ? Je comprends pas. Se dire et se penser neutre, c'est juste être complice du discours dominant. C'est vraiment un truc d'Homme blanc. Ça n'a pas de sens [...] Et donc, cueillir la vérité par nous-même...il faut redescendre sur Terre. Ça n'existe pas. Déjà il n'y a pas UNE vérité. (J5, Journaliste racisée, avril 2022)

En apparence, cette stratégie de remise en cause des normes d'excellence journalistique paraît incompatible avec la stratégie précédente qui consiste à se défendre en mobilisant et revendiquant le professionnalisme et la déontologie. Dans les faits, comme c'est le cas avec la journaliste précédemment citée, certaines personnes ont recours à ces deux types de modes de défense. En effet, cette critique des normes journalistiques ne vise pas à les invalider totalement, mais plutôt à resituer un traitement médiatique « divers », représentatif et non-discriminant, comme un enjeu déontologique. Ainsi, un traitement médiatique qui contreviendrait à ces principes, dans cette perspective, constitue une faute sanctionnable. Il s'agit alors plutôt de plaider pour un renforcement déontologique du journalisme par des pratiques journalistiques repensées, une dénonciation de certains impensés professionnels, par la volonté de mobiliser de nouveaux récits et de nouvelles sources, en tentant de contrer le poids de certaines routines journalistiques dans la construction de l'information :

J'ai une très grande éthique personnelle. Je fais très attention à la déontologie. Je fais très attention à la façon dont je traite mes sources. J'essaie d'être dans un rapport d'égalité et de faire en sorte que je puisse récolter les informations dans un environnement sain. Du coup, ça me demande un travail émotionnel énorme. Même la façon dont je vais écrire, le choix de mes mots, la possibilité ou non de relire les citations -sans leur donner le droit de changer mon article-, c'est un travail énorme que je fais et que des journalistes ne font pas. Ça me prend du temps et de l'énergie. (J28, Journaliste racisée, mars 2023)

On retrouve notamment dans ces discours le renouvellement critique de la notion d'objectivité déjà observé dans les travaux sur les femmes journalistes de Laure Beaulieu (2022), dans lequel la revendication d'une position de neutralité et de distance n'est pas vue comme un gage de professionnalisme, mais au contraire comme une position située socialement. Pour les journalistes qui adoptent cette stratégie, il

s'agit de dénoncer la norme professionnelle de l'objectivité journalistique comme un rapport de pouvoir qui dévalue la subjectivité, perçue comme un obstacle dans l'accès à une information factuelle. Se revendiquer comme neutre confère dans cette logique un « privilège épistémique » (Quiroz, 2019) dans la production de l'information, privilège dont bénéficient plus particulièrement les hommes blancs, dont l'identité majoritaire leur confère une ressource professionnelle dans l'exercice du journalisme, celle du journaliste qui serait neutre et objectif par essence. En miroir, les personnes minorisées seront perçues par les détenteurs de ce privilège épistémique comme forcément biaisées et incapables de faire preuve d'objectivité, donc moins compétentes pour l'exercice du journalisme (Torrez et al., 2024). Pour cette raison, l'objectivité journalistique est vue par ces journalistes comme une norme professionnelle qui contribue à faire des subjectivités masculines, blanches, hétérosexuelles, bourgeoises une norme universelle, en invalidant les autres formes de subjectivité (Schmidt, 2023).

Cette dénonciation d'une vision dominante du journalisme réunit des personnes qui entretiennent une relation au journalisme et à l'identité professionnelle journalistique différente : d'un côté des journalistes animés-es par une vocation de longue date qui revendiquent une objectivité repensée (Alamo-Pastrana & Hoynes, 2020) et continuent à s'inscrire dans des normes d'excellence journalistique renouvelées ; et de l'autre des personnes qui n'ont jamais eu le journalisme comme vocation, y sont arrivés par des hasards au cours de leurs études et qui entretiennent une relation plus distante aux normes professionnelles. En entretien, ces dernier-es expriment un désengagement marqué d'un idéal journalistique et une adhésion faible aux normes professionnelles ainsi qu'à la déontologie en tant que discours professionnel distinctif :

Mon chef, il croyait à cette folie du regard neutre. Mais en même temps, c'est lui le regard neutre, donc évidemment, il ne peut pas comprendre. Le journalisme qui se prétend non-engagé, celui qu'on fait de base depuis cent ans, pour moi c'est un non-sens. Il ne devrait pas exister. Je ne vois pas l'intérêt du journalisme. (J8, Ex-journaliste, lesbienne, juin 2022)

Comme l'illustre le propos de cette journaliste, dans ce cas de figure, le discours de déconstruction de la prétention à la « vérité » ou à « l'objectivité » ne s'insère plus dans un renouvellement des pratiques du journalisme pour le renforcer, mais au contraire dans une déconstruction plus profonde des postulats de la profession, voire une remise en cause de la pertinence sociale même de l'activité de journaliste.

CONCLUSION

Pris-es au croisement d'une demande exprimée par les entreprises de participer à une diversification des contenus journalistiques et d'un impératif professionnel de désengagement, les journalistes qui appartiennent à un ou des groupes minorisés expérimentent un positionnement professionnel souvent vécu de manière conflictuelle, car il est régulièrement fait de rappels à l'ordre fondés sur des assignations à l'engagement militant et une présomption de partialité. Les journalistes minorisé-es se retrouvent dans une situation paradoxale dans laquelle endosser un rôle de « diversification » de l'information représente une charge de travail supplémentaire conséquente, faiblement reconnue, voire invisibilisée. L'intérêt à s'emparer de ces thématiques est même inexistant pour la plupart des journalistes interrogé-es puisqu'elles les exposent à subir une accusation de militantisme et une remise en cause de leur professionnalisme. L'enjeu de la « diversité » apparaît avoir été construit par le secteur professionnel comme un enjeu de traitement médiatique et non pas comme un enjeu de rapports de domination au sein des rédactions (Shoemaker & Reese, 2014), rapports de domination qui se traduisent notamment par des interactions et assignations.

Ces assignations influencent indirectement le traitement médiatique, puisqu'une grande partie des journalistes a mis en place des stratégies professionnelles de survie qui orientent leur manière de pratiquer le

journalisme. Ainsi, si certain-es tentent de valoriser professionnellement les assignations subies et participent de fait à une « diversification » de l'information par cette stratégie, d'autres vont tenter de limiter les assignations à l'engagement en refusant ou en s'empêchant d'avoir un quelconque rôle dans cette « diversification ». D'autres, encore, essaient plutôt de mettre en cohérence leur vécu de personne minorisée et de journaliste à travers une réappropriation stratégique de la déontologie qui vise à rendre légitime leurs pratiques professionnelles accusées d'être engagées. L'existence de ces stratégies révèle combien, au-delà de toute pratique militante en elle-même, l'accusation d'engagement conserve une dimension fortement décrédibilisante dans la profession. Néanmoins, les récits de stratégie de conversion de leur vécu en compétence livrés par certains hommes dessinent une possible évolution en cours autour de ces enjeux dans le journalisme belge francophone, évolution par laquelle, sous certaines conditions, la « diversité » peut bien être envisagée comme un « attribut qualifiant ».

Soumis : 30/05/2023

Accepté le em : 03/05/2024

RÉFÉRENCES

- Association des Journalistes Professionnels. (2007). *La représentation des minorités ethniques dans les médias belges*. Disponible sur <https://www.ajp.be/telechargements/Rapportfinalfr3001.pdf>
- Association des Journalistes Professionnels. (2011). *Étude de la diversité et de l'égalité dans la presse quotidienne belge francophone*. Disponible sur <https://www.ajp.be/telechargements/diversite/diversiteAJP2011.pdf>
- Association des Journalistes Professionnels. (2013). *La diversité au sein de la profession de journaliste*. Disponible sur https://www.ajp.be/telechargements/diversite/brochure-diversite2013_web.pdf
- Association des Journalistes Professionnels. (2015). *Étude de l'image et de la représentation des jeunes dans la presse quotidienne belge francophone*. Disponible sur <https://www.ajp.be/telechargements/diversite/imagejeunes.pdf>
- Alamo-Pastrana, C., & Hoynes, W. (2020). Racialization of News : Constructing and Challenging Professional Journalism as "White Media". *Humanity & Society*, 44(1), 67-91. <https://doi.org/10.1177/0160597618820071>
- Alwood, E. (1996). *Straight news : Gays, lesbians, and the news media*. Columbia University Press.
- Bastin, G. (2018). *Petit lexique du journalisme*. Presses Universitaires de Grenoble.
- Beaubatie, E. (2019). L'aménagement du placard. Rapports sociaux et invisibilité chez les hommes et les femmes trans⁷ en France. *Genèses*, (114), 32-52. <https://doi.org/10.3917/gen.114.0032>
- Beaulieu, L. (2019). Journalistes et féministes : Entre assignation à des stéréotypes et stigmatisation au travail. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, 8(2), 62-77. <https://doi.org/10.25200/SLJ.v8.n2.2019.402>
- Beaulieu, L. (2022). Tensions entre deux conceptions du journalisme lors de la publication d'une tribune antiféministe en 2018. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 23(1), 41-52. <https://doi.org/10.3917/enic.032.0041>
- Belhadj, M. (2006). Quelle professionnalisation dans le travail social pour les diplômés descendants de migrants ? *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, (94), 73-91. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.2415>
- Bereni, L. (2009). « Faire de la diversité une richesse pour l'entreprise ». *Raisons politiques*, (35), 87-105. <https://doi.org/10.3917/rai.035.0087>
- Bereni, L. (2023). *Le management de la vertu. La diversité en entreprise à New York et à Paris*. Presses de Sciences Po.
- Bereni, L., & Jaunait, A. (2009). « Usages de la diversité ». *Raisons politiques*, 35(3), 5-9. <https://doi.org/10.3917/rai.035.0005>
- Bereni, L., & Nouïs, C. (2020). La valeur professionnelle de l'identité. Racialisation, genre et légitimité managériale à New York et à Paris. *Societes contemporaines*, 117(1), 99-126. <https://doi.org/10.3917/soco.117.0099>
- Bosa, B., Pagis, J., & Trépied, B. (2019). Le passing : Un concept pour penser les mobilités sociales. *Genèses*, 114(1), 5-9. <https://doi.org/10.3917/gen.114.0005>
- Brooks, V. (1981). *Minority Stress and Lesbian Women*. Lexington Books.
- Brun, S. (2021). « Passer » pour blanc. L'exemple des personnes non blanches élevées par un ou des parent(s) blanc(s). *Monde commun*, 7(2), 70-91. Disponible sur <https://hal.science/hal-04330093>
- Cerrato Debenedetti, M.-C. (2018). *La lutte contre les discriminations ethno-raciales en France : De l'annonce à l'esquive (1998-2016)*. Presses universitaires de Rennes.
- Clair, J. A., Beatty, J. E., & Maclean, T. L. (2005). Out of Sight but Not out of Mind: Managing Invisible Social Identities in the Workplace. *The Academy of Management Review*, 30(1), 78-95. <https://doi.org/10.5465/amr.2005.15281431>
- Clark, B. (2014). "Walking Up a Down-Escalator": The Interplay Between Newsroom Norms and Media Coverage of Minority Groups. *InMedia. The French Journal of Media Studies*, (5), 1-24. <https://doi.org/10.4000/inmedia.749>
- Coddington, M., Lewis, S. C., & Belair-Gagnon, V. (2021). The Imagined Audience for News: Where Does a Journalist's Perception of the Audience Come From? *Journalism Studies*, 22(8), 1028-1046. <https://doi.org/10.1080/1461670X.2021.1914709>
- Colisson, P. (2023). *La diversité dans les médias : Identités et pratiques des jeunes journalistes en rédaction* [Doctorat exécutif, Université Paris Dauphine].
- Comby, J.-B. (2009). Quand l'environnement devient « médiatique ». Conditions et effets de l'institutionnalisation d'une spécialité journalistique. *Réseaux*, 157-158(5-6), 157-190. <https://doi.org/10.3917/res.157.0157>
- Conseil de Déontologie Journalistique. (2016). *Recommandation pour l'information relative aux personnes étrangères ou d'origine étrangère et aux thèmes assimilés*. Disponible sur <https://www.lecdj.be/wp-content/uploads/carnet-9-Recomm-personnes-etrangeres-avec-lexique-PQ-2.pdf>
- Conseil de Déontologie Journalistique. (2021). *Recommandation : Le traitement journalistique des violences de genre*. Disponible sur <https://www.lecdj.be/wp-content/uploads/12-violences-de-genre-avec-cover-2021.pdf>
- Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. (2006). *Collège d'avis. Avis n°07/2006, Présence et représentation des minorités culturelles dans les médias audiovisuels*. Disponible sur <https://www.csa.be/document/presence-et-representation-des-minorites-culturelles-dans-les-medias-audiovisuels/>
- Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. (2011). *Baromètres Diversité Égalité 2011*. Disponible sur <https://www.csa.be/document/barometre-de-la-diversite-et-de-legalite-dans-les-medias-audiovisuels-de-la-communaute-francaise-mars-2011/>
- Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. (2012). *Baromètres Diversité Égalité 2012*. Disponible sur <https://www.csa.be/document/2e-barometre-de-la-diversite-et-de-legalite-mars-2012/>
- Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. (2013). *Baromètres Diversité Égalité 2013*. Disponible sur <https://www.csa.be/wp-content/uploads/documents-csa/Barom%C3%A8tre%202013.pdf>
- Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. (2018). *Baromètres*

- des programmes. Disponible sur https://www.csa.be/wp-content/uploads/documents-csa/CSA_barometre2017-partiel_programmes.pdf
- Damian-Gaillard, B., Montañola, S., & Olivesi, A. (Éds.). (2014). *L'assignation de genre dans les médias : Attentes, perturbations, reconfigurations*. Presses universitaires de Rennes.
- Damian-Gaillard, B., Montañola, S., & Saitta, E. (2021). *Genre et journalisme. Des salles de rédaction aux discours médiatiques*. De Boeck Supérieur.
- Derinöz, S. (2013). *La représentation de l'homosexualité dans les médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles*. CSA. Disponible sur https://www.csa.be/wp-content/uploads/documents-csa/SD_20130513_rapport%20final_publ.pdf
- Douglas, O. (2022). The media diversity and inclusion paradox: Experiences of black and brown journalists in mainstream British news institutions. *Journalism*, 23(10), 2096-2113. <https://doi.org/10.1177/14648849211001778>
- Essed, P. (1991). *Understanding everyday racism: An interdisciplinary theory*. Sage Publications.
- Garbes, L. (2021, August 7). Sonic double consciousness: Public radio voices of color. *SocArXiv Papers*. <https://doi.org/10.31235/osf.io/vzjhb>
- Grevisse, B. (2003). Légitimité, éthique et déontologie. *Hermès, La Revue*, 35(1), 223-230. <https://doi.org/10.4267/2042/9338>
- Guillaumin, C. (1972). *L'Idéologie raciste : Genèse et langage actuel*. Mouton.
- Hanitzsch, T., Hanusch, F., Mellado, C., Anikina, M., Berganza, R., Cangoz, I., Coman, M., Hamada, B., Elena Hernández, M., Karadjov, C. D., Virginia Moreira, S., Mwesige, P. G., Plaisance, P. L., Reich, Z., Seethaler, J., Skewes, E. A., Vardiensyah Noor, D., & Kee Wang Yuen, E. (2011). Mapping Journalism Cultures Across Nations. *Journalism Studies*, 12(3), 273-293. <https://doi.org/10.1080/1461670X.2010.512502>
- Hultén, G. (2009). Diversity disorders: Ethnicity and newsroom cultures. *Conflict & Communication Online*, 8(2), 1-14. Disponible sur https://regener-online.de/journalcco/2009_2/pdf/hulten.pdf
- Johnston, A., & Flamiano, D. (2007). Diversity in Mainstream Newspapers from the Standpoint of Journalists of Color. *Howard Journal of Communications*, 18(2), 111-131. <https://doi.org/10.1080/10646170701309999>
- Kanuha, V. K. (1999). The Social Process of "Passing" to Manage Stigma: Acts of Internalized Oppression or Acts of Resistance? *The Journal of Sociology & Social Welfare*, 26(4), Article 3. Disponible sur <https://scholarworks.wmich.edu/jssw/vol26/iss4/3>
- Le Bohec, J. (2000). *Les mythes professionnels des journalistes*. L'Harmattan.
- Le Cam, F., Libert, M., & Ménécalque, L. (2021). *Être femme et journaliste Enquête sociologique dans un monde au masculin*. Editions de l'Université de Bruxelles.
- Lévêque, S. (2000). Les journalistes sociaux : Histoire et sociologie d'une spécialité journalistique. Presses universitaires de Rennes.
- Lévêque, S., & Ruellan, D. (2010). Introduction. In S. Lévêque, & D. Ruellan (Éds.), *Journalistes engagés* (pp. 9-16). Presses universitaires de Rennes.
- Libert, M., Le Cam, F., Lethimonnier, C., Vanhaelewyn, B., Van Leuven, S., & Raeymaeckers, K. (2023). *Portrait des journalistes belges en 2023*. Academia Press.
- Lima Porto, J., & Alves Feitosa, S. (2017, 8 de novembro). "Põe a cara no sol, mona": A heteronormatividade no exercício da profissão do jornalista gay. [Apresentação de trabalho]. 7º Encontro de Jovens Pesquisadores em Jornalismo - JPJor, São Paulo, Brasil. Recuperado de <http://sbpjour.org.br/congresso/index.php/jpjour/JPJor2017/paper/view/922>
- Mazouz, S. (2020). *Race*. Anamosa.
- Meyer, I. H. (2003). Prejudice, Social Stress, and Mental Health in Lesbian, Gay, and Bisexual Populations: Conceptual Issues and Research Evidence. *Psychological bulletin*, 129(5), 674-697. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.129.5.674>
- Meyers, M., & Gayle, L. (2015). African American Women in the Newsroom: Encoding Resistance. *Howard Journal of Communications*, 26(3), 292-312. <https://doi.org/10.1080/10646175.2015.1049760>
- Neveu, E. (2013). *Sociologie du journalisme* (4ème édition). La Découverte.
- Nishikawa, K. A., Towner, T. L., Clawson, R. A., & Waltenburg, E. N. (2009). Interviewing the Interviewers: Journalistic Norms and Racial Diversity in the Newsroom. *Howard Journal of Communications*, 20(3), 242-259. <https://doi.org/10.1080/10646170903070175>
- Pritchard, D., & Stonbely, S. (2007). Racial Profiling in the Newsroom. *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 84(2), 231-248. <https://doi.org/10.1177/107769900708400203>
- Quiroz, L. (2019, septembre 19). *Le leurre de l'objectivité scientifique. Lieu d'énonciation et colonialité du savoir*. [Communication dans un congrès]. La production du savoir : formes, légitimations, enjeux et rapport au monde, Nice, France. Disponible sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02422696>
- Rault, W., & Trachman, M. (Éds.). (2023). *Minorités de genre et de sexualité. Objectivation, catégorisations et pratiques d'enquête*. Inéd éditions.
- Rotili, L. (2022). L'éthique journalistique entre anciennes et nouvelles valeurs. *Recherches en Communication*, 54, 203-224. <https://doi.org/10.14428/rec.v54i54.67243>
- Ruellan, D. (2007). *Le journalisme ou Le professionnalisme du flou*. Presses Universitaires de Grenoble.
- Ruellan, D. (2011). *Nous, journalistes. Déontologie et identité*. Presses Universitaires de Grenoble.
- Ruffio, C. (2022, 9 décembre). « Combattre le mâle ». *La légitimation des savoirs féministes au sein de la profession journalistique dans le contexte post-#MeToo*. [Communication dans un congrès] Rencontres Internationales de Recherches sur le Journalisme, Bordeaux, France.
- Schmidt, T. R. (2023). Challenging journalistic objectivity: How journalists of color call for a reckoning. *Journalism*, 25(3), 547-564. <https://doi.org/10.1177/14648849231160997>
- Sénac-Slawinski, R. (2012). *L'invention de la diversité*. Presses Universitaires de France.
- Shafer, R. (1993). What minority journalists identify

as constraints to full newsroom equality. *Howard Journal of Communications*, 4(3), 195-208. <https://doi.org/10.1080/10646179309359776>

Shoemaker, P. J., & Reese, S. D. (2014). *Mediating the Message in the 21st Century: A Media Sociology Perspective* (2nd edition). Routledge.

Simonet, M. (2018). *Travail gratuit : La nouvelle exploitation ?* Textuel.

Torrez, B., Dupree, C. H., & Kraus, M. W. (2024). How race influences perceptions of objectivity and hiring preferences. *Journal of Experimental Social Psychology*, 110, 1-14. <https://doi.org/10.1016/j.jesp.2023.104524>

Tuchman, G. (1972). Objectivity as Strategic Ritual: An

Examination of Newsmen's Notions of Objectivity. *American Journal of Sociology*, 77(4), 660-679. <http://dx.doi.org/10.1086/225193>

Wiik, J. (2010). Vers une homogénéisation des identités professionnelles des journalistes ? In B. Damian-Gaillard, C. Frisque, & E. Saitta (Éds.), *Le journalisme au féminin : Assignations, inventions, stratégies* (pp. 93-116). Presses universitaires de Rennes.

Wilson II, C. C. (2000). The paradox of African American Journalist. In S. Cottle (Éd.), *Ethnic Minorities and the Media: Changing Cultural Boundaries* (pp. 85-99) Open University press.



Combattre les assignations à l'engagement : stratégies de résistance de journalistes minorisé-es

Fighting Assignmentsto Advocacy: Resistance Strategies of Minoritized Journalists

Combater as restrições ao engajamento: estratégias de resistência de jornalistas minorizadas/os

Combatir las asignaciones al activismo: estrategias de resistencia de periodistas minorizadas/os

Fr. Cet article s'intéresse au vécu dans les rédactions de journalistes qui appartiennent à des groupes minorisés. Soixante-et-un entretiens ont été réalisés auprès de journalistes LGBTQI et de journaliste racisé·e·s et témoignent des difficultés et atteintes sociales qu'ils et elles rencontrent au quotidien. Il apparaît en particulier qu'ils et elles se heurtent fréquemment à des assignations à l'engagement militant et à une présomption de partialité. Leurs collègues et leur encadrement remettent ainsi régulièrement en question leur objectivité et leur capacité à couvrir des sujets de manière neutre. L'enquête s'attache à expliciter la nature de ces assignations à l'engagement -qui se mêlent bien souvent à des discours professionnels-ainsi que leurs effets sur les journalistes qui en sont victimes. Face à ces assignations, souvent vécues par les journalistes comme des formes de violence, trois grandes stratégies de résistance ont été identifiées. Une première stratégie voit certains journalistes tenter convertir ces assignations à l'engagement en une preuve d'expertise sur certaines thématiques, en acceptant et en transformant les assignations pour en tirer profit. Une seconde stratégie cherche à renverser l'accusation de partialité en mobilisant des discours professionnels autour d'une maîtrise approfondie de la déontologie, qui devient alors un argument de défense. Enfin, une troisième stratégie consiste à questionner les fondements épistémologiques du journalisme pour invalider les reproches formulés, grâce à un discours critique sur les normes journalistiques et la défense de pratiques professionnelles plus inclusives. Cette étude met ainsi lumière toute l'ambiguïté des discours de valorisation de la « diversité » dans le journalisme tenus depuis le milieu des années 2000, qui ont réduit le problème à un manque de représentativité et de présence de journalistes concerné·es dans les rédactions, sans questionner les dynamiques de pouvoir toujours très fortes au sein de la profession.

Mots-clés : Diversité ; Journalistes minorisé-es ; racisme ; lgbtphobies ; militantisme

En. This article examines the newsroom experience of journalists who belong to minoritized groups. Sixty-one interviews were carried out with LGBTQI and racialized journalists, revealing the difficulties and social offences they encounter on a daily basis, and more specifically, the frequent challenge of both being assigned to playing the part of activists, and facing the presumption of being biased. Their colleagues and managers regularly question their objectivity and their ability to cover issues in a neutral manner. This study sets out to explain the nature of these activist assignments -which are often mixed with professional discourse -and their effects on the journalists who are subjected to them. To counter such imputations, often experienced by journalists as forms of violence, three main strategies of resistance have been identified. The first strategy developed by journalists consists in attempting to convert these imputations to activism into a demonstration of their expertise on certain topics, hence accepting and transforming the imputation to their own benefit. A second strategy aims to reverse the accusation of bias by mobilizing a professional discourse on the thorough mastery of deontology, upheld as a defense argument. Finally, a third strategy involves questioning the epistemological foundations of journalism to invalidate the reproaches formulated through a critical discourse on journalistic norms and the promotion of more inclusive professional practices. This study hence highlights the strong ambiguity of the promotion of "diversity" rhetoric which emerged in the field of journalism since the mid-2000's: confining the problem to a lack of representativeness and presence of mino-

rity journalists in the newsrooms, the power dynamics still at play within the profession have been left unquestioned.

Key-words: diversity ; minority journalists ; racism ; lgbtphobia ; activism

Pt. Este artigo discute as experiências de jornalistas de grupos minoritários dentro das redações. Foram realizadas 61 entrevistas com jornalistasLGBTQI e racializados/as, evidenciando as dificuldades e agressões sociais enfrentadas diariamente por essas pessoas. Observa-se, especialmente, que muitas vezes são cobradas a exercer seu engajamento militante e são suspeitas de falta de isenção. Seus colegas e superiores questionam regularmente sua objetividade e capacidade de cobrir determinadas pautas de forma neutra. O estudo busca analisar a natureza dessa cobrança de engajamento –que muitas vezes vem misturada com discursos profissionais – e seus efeitos sobre os/as jornalistas atingidos/as. Em face dessas cobranças, geralmente experimentadas pelos jornalistas como uma forma de violência, foram identificadas três grandes estratégias de resistência. A primeira estratégia consiste na tentativa de converter essas imputações ao ativismo numa demonstração de sua especialização em determinados assuntos, aceitando e transformando a imputação em seu próprio benefício. Uma segunda estratégia busca reverter a acusação de parcialidade, utilizando-se do discurso profissional sobre o domínio aprofundado da ética jornalística, que passa a ser um argumento de defesa. Finalmente, uma terceira estratégia é questionar os fundamentos epistemológicos do jornalismo de modo a invalidar as críticas apresentadas, por meio de um discurso crítico em relação aos padrões jornalísticos e da defesa de práticas profissionais mais inclusivas. O estudo demonstra a ambiguidade do discurso de valorização da “diversidade” no jornalismo, adotado a partir de meados dos anos 2000, que vem reduzindo essa questão à falta de representatividade e da presença de jornalistas de grupos minoritários nas redações, sem questionar as dinâmicas de poder que ainda prevalecem na profissão.

Palavras-chave: Diversidade; jornalistas minorizados/as; racismo; lgbtfobias; militância

Es. Este artículo analiza las experiencias de periodistas pertenecientes a grupos minorizados en las redacciones. Se realizaron sesenta y una entrevistas a periodistasLGBTQI y racializados/os, que describen las dificultades y los prejuicios sociales que encuentran a diario. En particular se evidencia que se enfrentan con frecuencia a llamamientos al compromiso militante y a presunciones de parcialidad. Sus colegas y dirigencia cuestionan regularmente su objetividad y su capacidad para cubrir los temas de forma neutral. El estudio se propone explicar la naturaleza de estos llamamientos al compromiso —que muy a menudo se mezclan con el discurso profesional— y sus efectos en las/os periodistas que las sufren. Ante estos llamamientos, que a menudo son vividos por las/os periodistas como formas de violencia, se han identificado tres estrategias principales de resistencia. En la primera estrategia, algunas/os periodistas intentan convertir estos llamamientos al compromiso en evidencias de su pericia sobre determinados temas, aceptando y transformándolos para sacarles provecho. Una segunda estrategia pretende revertir la acusación de parcialidad, movilizándolo el discurso profesional en torno a un dominio profundo de la ética, que se convierte entonces en argumento de defensa. Por último, una tercera estrategia consiste en cuestionar los fundamentos epistemológicos del periodismo para invalidar las críticas formuladas, mediante un discurso crítico sobre las normas periodísticas y la defensa de prácticas profesionales más integradoras. Este estudio pone de relieve la ambigüedad de los discursos de valoración de la “diversidad” en el periodismo empleados desde mediados de la primera década del siglo XXI, que han reducido el problema a una falta de representatividad y de presencia de las/os periodistas afectadas/os en las redacciones, sin cuestionar las dinámicas de poder que siguen preponderando en el seno de la profesión.

Palabras clave: diversidad, periodistas minorizadas/os, racismo, lgbtfobias, militantismo